

**PV AGO – Salle du Faubourg – Mardi 23 mai 2023**

Présents (salle) : 99 membres

Présents (zoom) : 76 membres

Invité.es : Geneviève Preti, présidente du Cartel intersyndicale, David Rey, président du SER (en visio)

Animation : Corneel Martens

PV : Olivier Hinderberger

**Ordre du jour**

- |                                           |                                                   |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 1. Accueil                                | 10. Décharge du comité et approbation des comptes |
| 2. Approbation de l'ordre du jour         | 11. Budget                                        |
| 3. Approbation du PV de l'AGO 2021-2022   | 12. Election du comité 2023-2025                  |
| 4. Désignation des scrutateur-trices      | 13. Election des vérificateur-trices aux comptes  |
| 5. Admissions – démissions                | 14. Discussion sur les ODC                        |
| 6. Messages des invité-es                 | 15. Grève féministe                               |
| 7. Rapport d'activité                     | 16. Félicitations aux futur-es retraité-es        |
| 8. Rapport des comptes                    | 17. Divers                                        |
| 9. Rapport des vérificatrices aux comptes |                                                   |

**1. Accueil**

Cornell Martens prend la parole pour accueillir les membres présents dans la salle et en visio. Il rappelle, aux membres présents dans la salle du Faubourg, de ne pas oublier de signer la feuille de présence.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté. Aucune demande de point à ajouter n'est demandé.

**3. Approbation du PV de l'AGO 2021-2022**

Le PV de l'AGO de l'année précédente est approuvé à une majorité évidente.

**4. Désignation des scrutateur-trices**

Véronique Pernot et Stéphane Forel sont désignés scrutateur.trices.

**5. Admissions – démissions**

Du 23.05.22 au 23.05.23, 88 membres ont adhéré et 104 membres ont présenté leur démission. Moins de démissions que les années précédentes. Le comité souhaite se centrer principalement l'année prochaine autour de l'adhésions des EPP.

**6. Messages des invité-es**

**Geneviève Preti** a pris la présidence du Cartel cette année en remplacement d'Olivier Baud. Elle souligne la forte présence des membres à l'AGO ce soir. Elle présente brièvement le fonctionnement du Cartel ainsi que les liens avec les différentes associations affiliées. Le comité du Cartel se réunit chaque quinzaine et un bureau organise le travail du comité. Elle rappelle l'importance de participer aux assemblées des délégués pour faire entendre la sensibilité de chaque association.

Actuellement, le projet G'évolue qui vise une réforme du système d'évaluation et de rémunération des employés l'Etat mobilise fortement le Cartel. De même que l'opposition à la LPAC (Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale) qui vise à faciliter le licenciement du personnel sans passer par les différentes étapes en cours actuellement. Le Cartel soutiendra bien sûr la grève féministe du 14 juin avec un cahier de revendications sensiblement différents de celui de la SPG. Le Cartel demande à l'assistance de se mobiliser fortement dans la rue ce jour.

D'autre part, le Cartel appelle à voter oui à l'initiative 1000 emplois, qui vise en autres à créer des emplois et réduire le temps de travail, non à la loi sur les estimations fiscales de certains immeubles qui favorise les plus riches propriétaires et les plus gros contribuables, au détriment des moyens pour les prestations publiques et oui à l'initiative "Pour une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes lors des votations du 18 juin.

**David Rey**, président du SER, est présent en visio depuis le Valais. Il salue les membres de la SPG au nom de la Romandie. Il rappelle que la dernière assemblée des délégués a eu lieu il y a peu à Genève dans cette même salle. Trois décisions ont été prises lors de cette journée. Une revendication pour des moyens en vue d'une école inclusive de qualité, une revendication en faveur des élèves migrants et enfin le positionnement du SER en faveur de la Loi sur le climat et l'innovation qui passera en votation populaire le 18 juin.

D'autre part, le SER souhaite travailler autour de la relation famille/école pour permettre aux enseignants de réaliser leur travail dans les meilleures conditions possibles en préservant le professionnalisme du corps enseignant.

Le SER a également empoigné depuis plusieurs années la problématique de la violence dans les écoles et il s'agit maintenant de trouver des pistes de travail suite aux multiples sondages effectués au niveau Suisse.

Enfin, le SER souhaite se mobiliser fortement pour contrer la pénurie d'enseignants actuelle.

#### 7. Rapport d'activité, Francesca Marchesini

**Défenses professionnelles** : les défenses professionnelles de cette année ont changé de nature. Le nombre de personnes ou d'écoles sensiblement identiques mais ont nécessité plus de temps pour les accompagner au mieux. Pour FM, il y a sans doute une corrélation entre l'épisode COVID et la fatigue du corps enseignant ce qui pourrait expliquer que les situations santé ont pris cette année une plus grande part du travail que les situations de type défaut de prestation.

D'autre part, FM constate que de plus en plus d'équipes enseignantes se sentent souvent démunies face à leur hiérarchie.

**OMP** : Cette année le travail conséquent mené par la SPG en lien avec l'OMP a mis en évidence de grosses difficultés en termes de violence dans les institutions notamment à Mancy. La gestion RH de l'OMP a également posé problème notamment autour de l'horaire des éducateur.trices.

**EP21** : le projet fait suite à des demandes récurrentes de la SPG, notamment autour de la note unique et de la semestrialisation de l'année scolaire.

**Horaire de travail des enseignants** : la SPG a lutté dans divers groupes de travail pour refuser l'augmentation du temps de travail des enseignants en refusant l'ajout d'une 29<sup>ème</sup> période face aux élèves.

**Passage des MDAS AV et EMR en classe 18** : La SPG soutient cette revalorisation et le dossier est en cours au niveau du DIP.

**SEREP** : Ce service pose problème, des solutions techniques sont en cours... La SPG a, par contre, soutenu l'engagement de remplaçant.es longue durée, annualisé.es, comme cela avait déjà été mis en place il y a une quinzaine d'année. Le DIP est favorable mais le changement de législature a ralenti quelque peu ce dossier.

**Saisie détaillée des EC** : Suite à la résistance des enseignant.es l'an passé, des étudiants se chargeront de cette saisie détaillée cette année. En parallèle, l'application GECO devrait également évoluer mais ce n'est pas encore le cas aujourd'hui.

**Mobilisation des membres SPG** : Il est chaque année plus compliqué de trouver des membres pour se mobiliser sur les nombreux dossiers à investir, de plus, le comité de l'assemblée des délégués ainsi que le comité de la SPG souhaitent vivement se renouveler ou voir de nouvelles personnes venir épauler les membres actuels. Le départ de Loïc Vagneux à la trésorerie pose également problème. Ce manque d'engagement amène le comité à privatiser certaines tâches (secrétariat et trésorerie) ce qui a un impact sur le budget de la SPG. FM souhaiterait vivement que les membres viennent en soutien pas seulement lorsqu'ils ont des problèmes mais au service de l'évolution du métier.

**Formation**: la SPG a proposé une formation pour permettre aux délégués de mieux se positionner au sein des écoles.

L'école en forêt a aussi reçu un grand succès mais le coût de ces actions s'en ressent au niveau du budget de la SPG.

**Changement de législature** : Pour FM, il n'y a pas grand-chose à mettre en évidence de positif sur la dernière législature. La présidente espère fortement que cette nouvelle législature va faire du bien pour rétablir avant tout un véritable partenariat social.

**Interventions de la salle** : Isabelle Maulini propose d'engager une réévaluation du salaire des titulaires de classe en lien avec la réévaluation de fonction des MDAS.

Pour FM, cette réévaluation devrait être au cœur du projet G'évolue. La question est de savoir s'il faut en parallèle redemander une indemnité de tenue de classe sachant que cette dernière n'est pas comptabilisée la retraite.

#### 8. Rapport des comptes

Loïc Vagneux rappelle que le déficit budgété l'an passé était de 15'000 Frs. Au final le résultat de l'exercice est sensiblement meilleur. Pour rappel, à part les cotisations des membres, il n'y a pas d'autres sources de revenu donc s'il y a moins de membres alors il y a moins d'argent dans les caisses ! Pour rappel, la proposition faite l'an passé de rendre plus attractif l'adhésion à la SPG a également induit pour cette année une perte significative. 22 personnes ont payé plus, 46 moins.

Les animations ont également occasionné quelques frais (Typhaine D. par exemple).

A ce jour, Loïc Vagneux estime que les charges de la SPG sont contenues.

#### 9. Rapport des vérificatrices aux comptes

Anne Sprüngli et Myriam Lavalley-Guzman attestent de la bonne tenue des comptes. Elles ont effectué une vérification des comptes d'exploitation ainsi que du bilan au mois de mars. Les vérificatrices remercient vivement Marie-Carmen Gastesi et Loïc Vagneux pour leur disponibilité.

#### 10. Décharge du comité et approbation des comptes

Les membres présents donnent décharge au comité et approuve les comptes. Majorité évidente, aucune opposition et 3 abstentions en visio.

#### 11. Budget

Pour l'an prochain, Loïc Vagneux propose un budget avec des dépenses conséquentes, même si elles risquent d'être moindre au final, et des revenus en baisse.

Ils rappellent que les formations et les animations ont un coût conséquent, si on veut réduire les dépenses de la SPG, la marge de manœuvre est faible. Il faut soit limiter les animations et/ou formations proposées ou alors aller à la quête des recettes supplémentaires.

**Interventions de la salle** : Un débat s'engage avec la salle autour de la mise en place de formation par la SPG. Pour certaines personnes, c'est à la DG de prendre en compte ces objets. Pour FM, la formation continue HTS pose aujourd'hui un véritable problème et la DG ne fait pas preuve d'une grande souplesse notamment sur des objets qui sont bien ceux qui posent problème dans les écoles. C'est la raison pour laquelle la SPG a pris en charge certaines formations. Elle propose également que l'Université en tienne compte dans le cadre de la formation initiale. Elle rappelle que c'est suite à la formation « Autisme Genève » organisée par la SPG que cette formation est désormais au catalogue. La formation école en forêt ou l'école autrement par contre n'a pas reçu un écho favorable auprès de la DG qui souhaite s'assurer de la plus-value de ce genre de formation. Pour FM il faut que la DG écoute les besoins exprimés par le terrain et la SPG doit se battre pour réintégrer la formation continue STS.

#### 12. Election du comité 2023-2025

Les candidat.es au comité de la SPG pour la période de 2023 à 2025 sont :

Francesca Marchesini (présidente), Chloé Thuis Leboucher et Sonia Slama (vice-présidentes), Olivier Hinderberger, Corneel Mertens, Céline Mazzon. Loïc Vagneux quitte son rôle de trésorier pour la prochaine année.

FM remercie Loïc pour son travail cette année, elle remercie son comité pour le travail effectué et plus particulièrement les dernières venues, Chloé et Sonia. Elle apprécie de pouvoir compter sur un comité formé de personnes d'horizons variés (MDAS, TIT, CP).

Le comité est réélu à l'unanimité moins une abstention.

#### 13. Election des vérificateur·trices aux comptes

Les candidat.es à la vérification des comptes de la SPG sont :

Anne Sprüngli et Myriam Lavalley-Guzman, elles sont réélues.

Une suppléante est désignée, il s'agit de Lucia Dhalab.

#### 14. Discussion sur les ODC

FM souhaite clarifier une communication autour des postes pour la rentrée prochaine. La SPG voulait faire un point de situation suite à une distribution de périodes un peu chaotique avec des correctifs apportés dans certaines écoles après coup. Lors de la prochaine AD un point de situation sera fait.

Ce point sera repris avec la DGEO la semaine prochaine notamment autour des modalités de distribution des périodes.

#### 15. Grève féministe du 14 juin

Il est important de manifester le 14 juin. 3 temps forts sont proposés : **10h46**, selon un rapport publié en septembre 2022 par le Conseil fédéral, l'écart entre les rentes des femmes et des hommes est de 35%. C'est comme si les hommes touchaient leur rente à 8h00 et les femmes seulement à 10h46, **13h33**, selon ce même rapport, pour toutes les heures de travail accompli pendant la vie active, les femmes touchent un revenu inférieur de 43%. C'est l'écart global de revenu du travail. Calculé en heures, cela donne 3h27 de travail GRATUIT par jour, sans compter le travail domestique, **15h24** C'est le moment à partir duquel sur la base d'une journée de travail de 8 heures et d'un plein temps, les travailleuses ne sont plus payées. Un sondage sera effectué par la SPG pour savoir qui participera à cette grève qui aura lieu un mercredi. Plusieurs activités seront proposées, atelier pancartes, déplacement par association, action homme solidaire.

#### 16. Félicitations aux futur·es retraité·es

22 enseignant.es prennent leur retraite cette année. Ils sont fortement applaudis par l'assemblée

Cornell Martens clôt l'AG avec 4 minutes d'avance !

Genève, le 23 mai 2023